

# Lagupie

## GAZETTE

Site : <http://www.mairie-lagupie.fr> - Courriel : [mairie-lagupie@lagupie.fr](mailto:mairie-lagupie@lagupie.fr)

N°1 - 30 juin 2014

### Le mot du maire...

*Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également la responsabilité qui incombe à notre nouvelle équipe municipale pour l'avenir de notre village.*



*Je remercie les électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance. C'est pour nous, élus, un socle de confiance, un socle de légitimité et aussi de responsabilité. Nous vivons une période d'incertitudes, annonciatrice de changements auxquels nous allons devoir nous adapter. Pour réussir, l'union sera notre force, restons optimiste et réaliste, unis dans la fraternité.*

*Au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, je serais le Maire de tous. Avec mon équipe, nous devons œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun sans oublier personne, comme nous l'avons fait avec la précédente.*

*Je tiens à remercier l'ancienne équipe municipale qui a œuvré pendant les six dernières années sans se tromper d'objectif.*

*Nous sommes au début d'un nouveau mandat. Comme vous nous l'avez demandé, et comme nous vous l'avons promis, nous serons plus proches de vous. Nous allons communiquer différemment, plus et plus souvent. Le nouveau journal d'infos communales, «La gazette de Lagupie», le site internet en construction, la presse locale, tous sera bon pour échanger avec vous.*

*Mes adjoints et moi-même, sommes à votre écoute, vous pouvez nous rencontrer, appeler la Mairie pour prendre rendez-vous avec l'un d'entre nous.*

*Bonne lecture, merci et Bien à vous.*

Jean Max MARTIN

### L'édito de la rédaction

Sous la houlette de Michel Zanette, adjoint, s'est créée une commission de communication. Cette commission est composée de 7 élus : Michel Zanette, Catherine Kerob, Mathilde Le Moel, Sylvain Emorine, David Gardiola, Jérôme Hotzscherer et Anne-Marie Chaumont. Trois bénévoles de la commune sont venus apporter leur aide et compétences : Véronique Vise, Xavier Audu et Thierry Piron pour la mise en place technique infographie/web.

Le rôle de cette commission : mettre en place des outils de communication pour les gupiais, pour créer du lien. En effet en discutant avec la population lors de la campagne électorale, nous avons ressenti le besoin de renouveler nos moyens de communiquer. Un seul journal par an n'était pas suffisant, et il apparaissait intéressant d'utiliser les nouveaux moyens numériques pour avoir une information rapide et mise à jour très régulièrement.

L'équipe constituée s'est très vite mise au travail et vous propose déjà "**Lagupie Gazette**", journal local ayant une parution 3 à 4 fois par an pour vous tenir au courant de la vie de notre village. De plus nous allons mettre en ligne très prochainement un site internet qui reprendra les infos de la gazette et qui sera enrichi d'autres informations régulières.

Ces outils ne pourront vivre que si vous les faites vivre. Grâce au site et notre adresse mail ([mairie-lagupie@wanadoo.fr](mailto:mairie-lagupie@wanadoo.fr) et <http://www.mairie-lagupie.fr>) vous pourrez proposer des articles, des infos... Vous pourrez aussi communiquer avec les membres de la commission pour améliorer l'information. Nous aimerions pouvoir récolter tous les documents, photos scolaires, de familles, guerre, commerces, entreprises et métiers, actes d'anciennes propriétés et fermes, histoires petites et grandes, cartes postales... concernant notre village et ainsi constituer l'historique de Lagupie qui nous fait aujourd'hui défaut, nous scannerons tous et vous restituons évidemment les originaux.

La commission communication espère que cette première mouture de la gazette apportera un début de réponse à votre demande. Elle reste à votre disposition pour toute amélioration.

Anne-Marie CHAUMONT

### Sommaire

P1 : Edito du maire - Le mot de la rédaction - Sommaire

P2 : La nouvelle équipe municipale - Les 5 commissions

P3 : Budget communal 2014 - Arrêté pour la lutte contre le bruit du voisinage

P4 et 5 : Le coin des associations

P6 et 7 : Un week end riches en émotions et en activités

P8 : Infos pratiques, numéros d'urgences - Location de la salle communale et équipements.

## La nouvelle équipe municipale



Jean-Max MARTIN  
Maire



Pierre Bernard PEROYS  
1er adjoint



Michel ZANETTE  
2ème adjoint



André FARRÉ  
3ème adjoint



Anne-Marie CHAUMONT



André DA ROS



Sylvain EMORINE  
Catherine KEROB



David GAVA



David GUARDIOLA



Jérôme HOLTZSCHERER



Dominique JOUVE



Catherine KEROB



Mathilde LE MOEL



Liliane MALARTIC



Christophe OSSARD

La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès le lendemain des élections. Assurer le quotidien pour les expérimentés et prendre vite connaissances des dossiers pour les nouveaux.

Après avoir constitué les commissions ci-dessous, et voter le budget 2014, chacune d'entre elle, a réalisé un état des lieux des travaux à réaliser et des projets à étudier. Nous reviendrons en détails sur les projets dans une prochaine édition de la gazette.

Le conseil a décidé de créer 5 commissions pour répondre aux préoccupations les plus urgentes. D'autres commissions pourront voir le jour en fonction des nécessités.

## Les 5 commissions... au travail !

### Budget, finances, économie

- Président : Pierre Bernard Peroy
- Membres : Me CHAUMONT- M. GAVA, M.GUARDIOLA, M.OSSARD et M. ZANETTE

### Voirie, chemins ruraux et environnement

- Président : M. André FARRE
- Membres : M. GAVA, M. GUARDIOLA, M.JOUVE, M.OSSARD

### Bâtiments, urbanisme, sauvegarde du patrimoine

- Président : Pierre Bernard Peroy
- Membres : M. DA ROS, M. EMORINE, M.FARRE, M.GAVA, M. JOUVE, M.ZANETTE

### Communication : journal d'info communales, site internet, presse locale, déploiement du numérique.

- Président : M. ZANETTE
- Membres : Me Chaumont, Me KEROB, Me LE MOEL, M. EMORINE, M. Guardiola, M. Holtzscherer,
- Membres non élus : Me Vise, M. AUDU, M. Piron

### Salles des fêtes

- Président : Pierre Bernard Peroy
- Membres : Me MALARTIC, M. FARRE, M. OSSARD, M.ZANETTE

La commune est également représentée dans les organismes et syndicats extérieurs suivants :

	<i>Titulaire(s)</i>	<i>Suppléant(s)</i>
<b>CNAS</b>	M. ZANETTE	
<b>EAU 47</b>	M. MARTIN	M. FARRE
<b>S.D.E.E. 47</b>	M.PEROYS M. JOUVE	M. ZANETTE M. GUARDIOLA
<b>SCOT</b>	M. ZANETTE	M. GUARDIOLA
<b>SIVU de Seyches</b>	M. FARRE	Me KEROB
<b>SIA VALLEE DE LA GUIPE</b>	M. MARTIN M. FARRE	M. GAVA M. OSSARD
<b>SIASR</b>	M. MARTIN M.PEROYS M.GAVA	M. EMORINE M. HOLTZSCHERER
<b>SIVU Chenil Dept</b>	M. DA ROS	M. JOUVE
<b>VAL DE GARONNE AGGLOMERATION</b>	<i>Délégués communautaires</i>	
	M. MARTIN M. ZANETTE	

Pour notre représentation auprès des commissions de la communauté d'agglomérations de Val de Garonne, nous vous informerons, lorsque nous en aurons les détails.

Son élaboration est une action importante, car il détermine les moyens financiers dont dispose la commune. Il permet au maire et à son conseil de mettre en œuvre le programme des projets qui ont été établis. Le président de la commission des finances a présenté le budget pour l'année 2014 qui se résume ainsi :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Section d'investissement</b>
- Dépenses : 493 315 €	- Dépenses : 146 738 €
- Recettes : 493 315 €	- Recettes : 146 738 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité les taux suivants pour 2014**

- Taxe d'habitation	: 10.96% à 11.12 %
- Taxe foncière (bâti)	: 18.79% à 19.07%
- Taxe foncière (non bâti)	: 66.59% à 67.58 %

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**Arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage**

Le Maire de la Commune de LAGUIPE,

VU la loi du 31 décembre 1992 et ses décrets d'application,  
 VU le code général des collectivités territoriales ,  
 VU le code de la santé publique ;  
 VU le code de l'environnement et notamment les articles L 571-1 et suivants ;  
 VU les articles R 610-5 et R 623-2 du code pénal ;  
 VU l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

ARRETE : Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués :

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.

Article 4 - En cas de non-respect des conditions d'emploi homologué de matériels d'équipements de quelque nature qu'il soit, d'engins ou de véhicules, sur la voie publique ou les propriétés privées, il pourra être ordonné, en cas d'urgence, de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudices des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

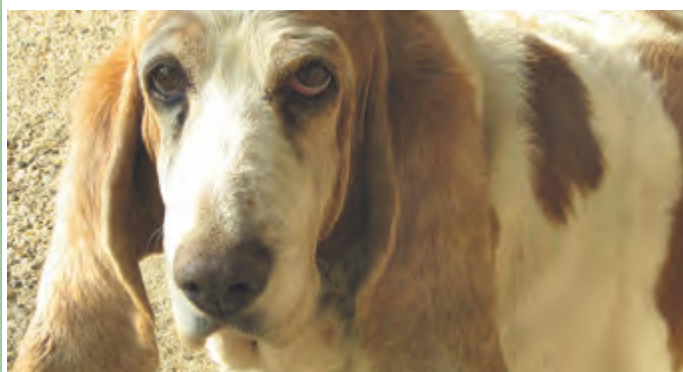
**AVIS DU MAIRE**

Conformément au décret N°2002-1381 du 25 Novembre 2002 relatif aux mesures particulières à l'égard des animaux errants, Monsieur, Madame le Maire rappelle à la population ces mesures applicables.

Les animaux errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune sont pris en charge par le SIVU Fourrière du Lot et Garonne situé à Caubeyres 47160 lieu dit « lasgraouettes »  
 05 53 79 46 72 fax 05 53 88 07 80

La fourrière départementale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 17 heures.

Les animaux ne peuvent être admis en fourrière qu'après accord du maire de la commune d'origine avec obligation de fournir l'autorisation municipale. Dans le cas contraire les animaux seront refusés.



**Les animaux seront remis à leur propriétaire moyennant le paiement des frais de fourrière**

	<b>CHIEN</b>	<b>CHAT</b>
<b>Forfait ramassage</b>	27 €	27 €
<b>Frais de recherche</b>	15 €	15 €
<b>Identification par puce</b>	40 €	40 €
<b>Vaccination</b>	25 €	25 €
<b>Nourriture et gardiennage</b>	6 €/jour	4 €/jour

Tout animal non identifié le sera obligatoirement avant sa remise à propriétaire. Les animaux trouvés errants ou en état de divagation en dehors des heures d'ouverture de la fourrière seront gardés par les services municipaux dont le maire assurera la mise en œuvre. Les animaux trouvés accidentés doivent être transportés chez un vétérinaire qui en assurera les premiers soins à la charge de la commune.

Monsieur ou Madame le Maire rappelle qu'aux termes de l'article 1385 du code civil, le propriétaire d'un animal ou celui qui en a la garde est responsable du dommage que l'animal a causé, soit sous sa garde soit égaré ou échappé.



# Le coin des associations

## L'Association des Parents d'Elèves (APE)



### Composition de l'association

L'APE se compose de 4 membres permanents :

- Présidente : Mme RAZCDKIEWICZ Maylis (05.53.79.66.90)
- Vice Présidente : Mme ROUSSEL Valérie (05.53.64.38.04)
- Trésorière : Mme MANDIN Karen (05.53.94.36.73)
- Secrétaire : Mme CHEMINADE Katia (05.53.93.39.89)

...et 16 membres bénévoles. L'APE organise des manifestations tout le long de l'année pour les enfants et pour venir en aide financièrement à la vie des trois écoles composant le regroupement scolaire intercommunal.

Pour 2014 sont prévues les manifestations suivantes :

Après le Carnaval du 14 février 2014, le Loto des Ecoles du 15 mars et la Kermesse le 20 juin 2014

Restent à venir : Halloween et un Marché de Noël dates et (projets à confirmer)

L'APE vous remercie de votre présence tout au long de l'année pour soutenir ses manifestations qui ont pour but de faire plaisir à tous les enfants du regroupement.

**Lagupie**  
PETANQUE

**RETOUR DE LA PÉTANQUE**

**Tous les vendredi à 20h30**  
**Rendez vous**  
**au bar du village**

**CONCOURS AMICAL À LA MÉLÉE**

## Le club des Aînés Ruraux ou Génération Mouvement

Composition du bureau du club des Aînés Ruraux de Castelnaud et Lagupie ou "Génération Mouvement"

Bureau

- Président : Alain RAMBAUD au 05 53 94 43 85 ou 06 83 91 28 21
- Secrétaire : Lisette Bouscaillou
- Trésorier : Michel Bouscaillou (05.53.94.24.41)

Activités : Sorties à l'Ange bleu samedi 8 Février 2014 et voyage en Normandie du 1er au 7 juin 2014. 6 personnes faisaient parties du voyage au VVF de PIRIAC SUR MER, où nous sommes allés en Bretagne Sud du 2 au 7 Juin 2013.

Le dimanche 25 mai 2014 à midi, a eu lieu le traditionnel repas de la chasse à la salle des fêtes. Les 160 convives ont passé un très bon après-midi et se sont régaler avec le menu proposé.



Après le petit mot du président pendant l'apéritif, il leur a été servi, de la terrine de sanglier, assiette de crudités, civet de chevreuil, rôti de biche et sa garniture de légumes, salade, fromage, dessert, café et digestif.

Le tout accompagné de vin rouge rosé et mousseux...dégusté avec modération il en va de soi...

## Le comité des fêtes

- Présidente : Mathilde LE MOEL (06.88.32.23.98)

- Fête locale 2014 : 13, 14 et 15 juin.

- A l'étude, une soirée ou un loto fin d'année 2014.

Toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre sont cordialement invitées à se manifester et seront les bienvenues. Nous avons besoin de nouveautés et toutes les idées nouvelles seront appréciées.

Pour avoir des précisions sur les dates, pensez à nous contacter ou à consultez le site de la mairie : <http://www.mairie-lagupie.fr>



## Société de chasse Union Cynégétique Gupiaise



### PREVISIONS AGENDA :

La société de chasse a organisé son loto lors de la fête de Lagupie le week end du 13 au 15 juin 2014 et organisera aussi le loto de la chasse le 3ème samedi de septembre à 20h30.

**Repas de la chasse** : en juin 2014 salle des fêtes de Lagupie  
**Loto de la chasse** : 3ème samedi de septembre à 20h30

## Lagupie Sport Loisirs

- Président Pierre Michel CHARLOT au 05 53 94 20 22 ou 06.74.28.33.72 ou m ami.videau@orange.fr

En plus des nombreuses sections déjà existantes, une nouvelle a vu le jour le 5 mai, dans le cadre du partenariat avec la fédération française de cardiologie. Il s'agit de la section AQUGYM. Cette activité se déroule tous les quinze jours les lundis de 13h à 13h45 à la piscine de Marmande.

Le coût de la séance est de 2,50 € au lieu de 5,50 €, le complément étant pris en charge par le club. Pour toute demande, les renseignements sont auprès de Danielle Arcanderat au 06.88.41.38.11

Après un agenda bien rempli en juin 2014 concernant les MARCHES de la FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE : 15/06/14 à Beaupuy (le lac), le 22/06/14 à Lamothe Landerron ( place du village) et le 29/06/14 à Mongauzy (Salle des fêtes)

Du 7 juillet au 1er septembre, les marches se feront le dimanche matin au départ de la salle des fêtes de Lagupie à 9h. Les renseignements sont à prendre au : 06.74.28.33.72 ou 06.72.15.29.88 ou 06.88.41.38.11

### PREVISIONS AGENDA

Septembre : fête gourmande / Octobre : jeux de société / Novembre : Téléthon / Décembre : Réveillon

## L'Atelier Théâtre Fantaisie

Bureau : Présidente : Nathalie Guignard au 05 53 94 25 37  
Vice- président : Christian Faux  
Trésorière : Nathalie Guignard  
Secrétaire : Florian Faux

Deux représentations, le samedi 10 mai et le vendredi 16 mai, ont marqué la fin de cette saison. Celle du 10 mai ne fût pas couronnée de succès avec une très faible affluence contrairement à celle du 16 qui permit de remplir copieusement la salle des fêtes.



Les comédiens ont pu faire admirer leurs talents au cours de 5 pièces répétées tout au long de l'année. La bonne humeur communicative de cette troupe a permis aux spectateurs de passer un très agréable moment de rigolade et de fous rires. Les soirées se sont achevées autour du verre de l'amitié offert par l'atelier.



***Il est important de faire remarquer que ce vendredi 16 mai a peut être marqué la dernière représentation de cet atelier né il y a maintenant une vingtaine d'années. En effet, cette discipline demandant un grand investissement, et l'âge n'aidant pas, certains membres risquent d'arrêter et d'autres plus jeunes ne seront plus disponibles faisant leurs études loin de notre village.***

***C'est pourquoi, si vous vous sentez une âme de comédien, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du bureau pour lancer la nouvelle saison...***

# Lagupie en fête

**Les festivités du 13, 14 et 15 juin,  
un des événements de notre village  
très attendu par tous ces habitants !**

La fête de Lagupie a démarrée par un grand loto qui a eu lieu le vendredi 13 octobre a connu un franc succès, grâce à la coopération de nombreux bénévoles, à la générosité de commerçants et d'associations.

Au nom de l'association, le président remercie vive-



ment toutes les personnes qui ont oeuvré pour cette soirée sans oublier le village qui a mis généreusement la vaste Salle Belloc à sa disposition.

Sans est suivi samedi matin, le concours de boule, très



prisé par nos anciens mais la relève avec les jeunes est assurée !

S'en est suivi une soirée entrecôte frites ou plus de 250 participants sont venus se régaler dans une atmosphère bon enfant. Le tout dans une musique

d'ambiance qui, après le dessert a lancé le bal qui aura duré une bonne partie de la nuit, animé par par Gégé et son MASTER SYSTEM.

Dès dimanche matin, les plus valeureux sont venus à la salle des fêtes pour se confronter au meilleurs belotistes du coin ! Dimanche soir repas grillade et bal de nouveau et toujours dans une chaud ambiance. Le week end c'est clôturé avec un beau feu d'artifice.



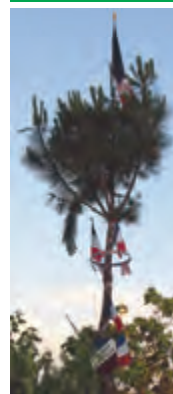
La fête foraine n'a pas été en reste, grâce au beau temps, elle a battues son plein tous le week end sous un soleil radieux.



photo bal dimanche  
à venir

Rendez-vous l'année prochaine  
pour un aussi beau  
et sympathique week-end !

Merci à tous pour votre participation



### Arbre de Mai

Les lagupiais et lagupiaises en nombre, ont tenu à être présent le 29 mai 2014 pour honorer la tradition de l'arbre de mai en l'honneur de ses élus.

Le député M. Matthias Fekl ainsi que le sénateur et président du conseil général M. Pierre Camani ont rappelé combien la démocratie dans les moments difficiles restait une force et se sont montrés optimistes pour un travail à réaliser en confiance ensembles aux côtés des élus.

## Informations générales mairie et mémo numéros d'urgences

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h30  
Tél : 05 53 94 22 12

**Maire de Lagupie** : M. Max MARTIN : 05 53 94 24 41

**Courriel** : [mairie-lagupie@wanadoo.fr](mailto:mairie-lagupie@wanadoo.fr)  
**http**://www.maire-lagupie.fr

**Ecole primaire** de Lagupie : 05 53 94 27 30  
**Ecole primaire** de Saint Martin Petit : 05 53 94 82 59  
**Ecole maternelle** de Jusix : 05 53 94 42 72

**Pompiers** : 18 ou 05 53 93 55 27  
**SAMU** : 15  
**Gendarmerie** : 17 ou 05 53 20 40 10  
**Appel d'urgence** : 112  
**Centre anti poison Bordeaux** : 05 56 96 40 80  
**Sida info service** : 08 00 84 08 00  
**Drogue, alcool, tabac info service** : 08 00 23 13 13  
**SOS violence** : 08 01 55 55 00  
**SOS violence à l'école** : 08 00 20 22 23  
**Enfance maltraitée** : 119  
**Vol ou perte carte bancaire** : 08 92 70 57 05

**Hôpital de Marmande** : 05 53 20 30 40  
**Polyclinique du Marmandais** : 05 53 76 17 61  
**Clinique de Magdelaine** : 05 53 64 21 56

### Médecins

Lamothe : 05 56 61 71 18  
Castelnau : 05 53 94 27 90  
Ste Bazeille : 05 53 94 40 34  
Beaupuy : 05 53 64 24 95

**Cabinet infirmier Lagupie** : 05 53 93 52 04  
**Pharmacie Castelnau** : 05 53 94 27 90  
**Pharmacie Ste Bazeille** : 05 53 94 40 05

**Gaz de France Dépannage** : 08 10 43 30 47  
**E D F Dépannage** : 08 10 33 30 47

**Préfecture Agen** : 05 53 77 60 47  
**Sous préfecture Marmande** : 05 53 76 01 76  
**Direction Départementale du Travail Agen** : 05 53 47 40 40  
**Service à domicile Association Lévigac** : 05 53 83 72 85  
**Centre social Sainte Bazeille** : 05 53 20 13 39  
**Surendettement** : 06 14 85 23 73  
**Trésorerie Marmande** : 05 53 64 27 09  
**Impôts sur le revenu Marmande** : 05 53 20 46 50

## Location de la salle des fêtes

### Tarif été (1er avril au 31 octobre)

#### Habitants de la commune

- 1er jour : 75 €  
- 2ème jour : 40 €

#### Habitants hors commune :

- 1er jour : 165 €  
- 2ème jour : 85 €

### Tarif hiver (1er novembre au 31 mars)

#### Habitants de la commune :

- 1er jour : 90 €  
- 2ème jour : 55 €

#### Habitants hors commune :

- 1er jour : 180 €  
- 2ème jour : 100 €.

Les habitants de Lagupie peuvent louer des tables et des chaises selon le tarif suivant :

- Une table avec 6 chaises : 5 €  
- table suivante avec 6 chaises : 3 €  
- Un lot de 10 chaises (sans table) : 5 €  
- lot suivant : 3 €

- Une caution de 600€ sera demandée. Les réservations ne seront prises en compte qu'après signature du contrat de location en mairie



La Gazette de Lagupie N° 1 du 30 juin 2014 - Lagupie Gazette est un journal trimestriel gratuit édité par la mairie de Lagupie  
- Directeur de publication et responsable des relations avec la presse : Michel ZANETTE  
- Rédactrices en chef : Anne Marie CHAUMONT / Catherine KEROB  
- Rédacteur et chargé des relations avec les associations : Sylvan EMORINE  
- Rédactrices et rédacteurs : Mathilde LEMOEL, David GUARDIOLA, Jérôme HOLTZSCHERER